

De Landrecies à Maroilles en passant par la Boufflette



Visorando



Trace n° 2912382

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

À vélo sur les petites routes de campagne, découvrez le bocage de l'Avesnois et le célèbre village de Maroilles.

Durée	2h	Difficulté	Moyenne
Distance	16,58 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	44 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif	44 m	Commune	Landrecies (59550)
Point haut	181 m	Région	Avesnois
Point bas	131 m		



Description

Départ et parking : Caserne Clarke de Landrecies.

(D/A) Dos à la caserne, prenez à gauche sur l'Avenue de la Légion d'Honneur.

(1) Après le pont du Canal de la Sambre, tournez à gauche Avenue Dumey et poursuivez Rue des Nerviens. Suivez à droite la Rue de l'Inde Française, puis tout droit Résidence du Bel Horizon et enfin Avenue du 11 novembre 1918.

(2) Tournez à droite, Avenue du 8 Mai 1945. Continuez tout droit sur l'Avenue de France. Arrivé à la route principale, virez à gauche.

(3) Après avoir dépassé le cimetière, prenez la 1^{re} à gauche, Chemin du Préseau, et dépassez le lieu-dit.

(4) À la fourche, prenez à gauche dans le Chemin de Bruneau. **Soyez prudent dans les virages** et conservez votre droite. Suivez tout droit le Chemin Dame Marguerite. À Maroilles, passez la Ferme de Catillon, dirigez-vous tout droit vers le Moulin des Prés puis traversez l'Helpe Mineure.

(5) Franchissez le pont de la Croix Robosse sur le Fossé Quarré et continuez tout droit sur la Rue du Lieutenant pour parvenir dans le centre du village de Maroilles.

(6) Tournez à droite dans la Grande Rue puis à gauche dans la deuxième rue, Rue du Moulin. Passez devant le moulin de Maroilles, franchissez l'Helpe et continuez tout droit Rue de la Basse jusqu'à la fourche de la Basse Maroilles en ignorant les rues de part et d'autre.

(7) Prenez à gauche Chemin de le Favril pour parvenir à un croisement à quatre voies.

(8) Continuez en face sur le GR® de Pays Tour de l'Avesnois, balisé Jaune et Rouge. Filez tout droit jusqu'au prochain croisement.

(9) Tournez à droite vers la Boufflette en abandonnant le GR®. Passez le lieu-dit et poursuivez tout droit jusqu'à la D959 que vous rejoignez à proximité du point 3. Tournez à gauche, repassez devant le cimetière puis traversez la D934.

(10) Tournez à gauche dans la Rue de la Folie puis dans la 1^{ère} à droite, Rue d'Avesnes. Au rond-point, prenez la 3^{ème} sortie à droite, Boulevard Vauban, jusqu'au Canal de la Sambre puis l'Avenue de la Légion d'Honneur.

(1) Virez à gauche pour rejoindre votre point de départ (D/A).

Points de passages

- D/A Caserne Clarke de Landrecies**
| N 50.127876° / E 3.686388° - alt. 137 m - km 0
- 1 Avenue Dumey, après la - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**
| N 50.126452° / E 3.688249° - alt. 135 m - km 0.21
- 2 Avenue du 8 mai 1945**
| N 50.124496° / E 3.696344° - alt. 140 m - km 1.08
- 3 Chemin du Préseau**
| N 50.118754° / E 3.705932° - alt. 139 m - km 2.38
- 4 Chemin de Bruneau**
| N 50.124353° / E 3.717506° - alt. 140 m - km 3.44
- 5 Rue du Lieutenant**
| N 50.142424° / E 3.740525° - alt. 131 m - km 6.38
- 6 Centre du village de Maroilles**
| N 50.133983° / E 3.759446° - alt. 146 m - km 8.06
- 7 Chemin de Le Favril**
| N 50.125771° / E 3.759016° - alt. 138 m - km 9.14
- 8 GR de Pays Tour de l'Avesnois**
| N 50.121988° / E 3.757826° - alt. 143 m - km 9.65
- 9 La Boufflette**
| N 50.108894° / E 3.745074° - alt. 178 m - km 11.4
- 10 Rue de la Folie**
| N 50.122544° / E 3.693605° - alt. 141 m - km 15.56
- D/A Caserne Clarke de Landrecies - Canal de la Sambre à l'Oise**
| N 50.127849° / E 3.68635° - alt. 137 m - km 16.58

Informations pratiques

Possibilité de louer des vélos électriques auprès de l'[Office de tourisme Pays de Mormal](#).

A proximité

[Musées de Landrecies](#).

[Village de Maroilles](#).

[Maison du Parc naturel régional de l'Avesnois à Maroilles](#).

Café Rando au Nord de Maroilles.

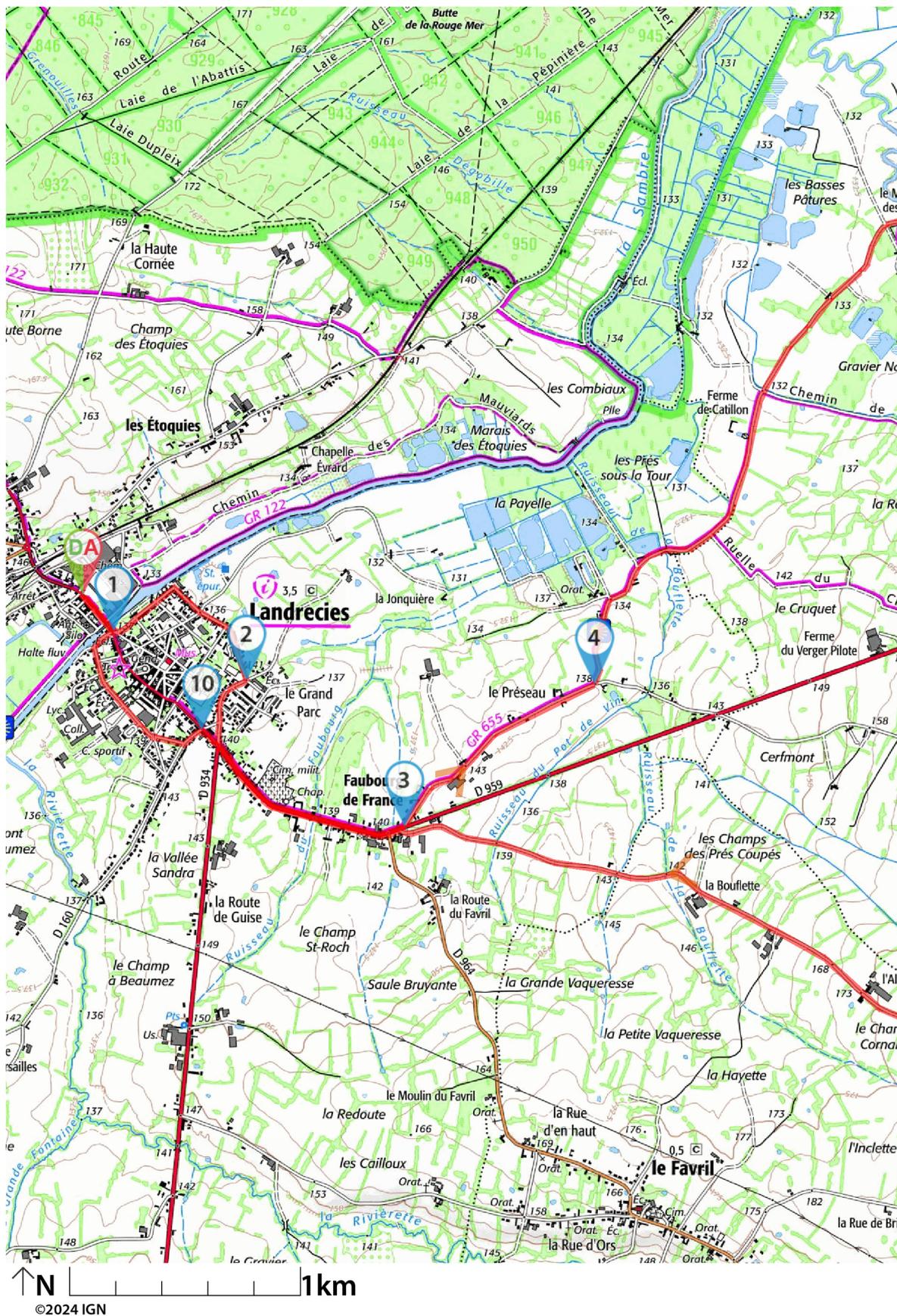
Les caves de l'abbaye.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-de-landrecies-a-maroilles-en-passant-par/>

En savoir plus :

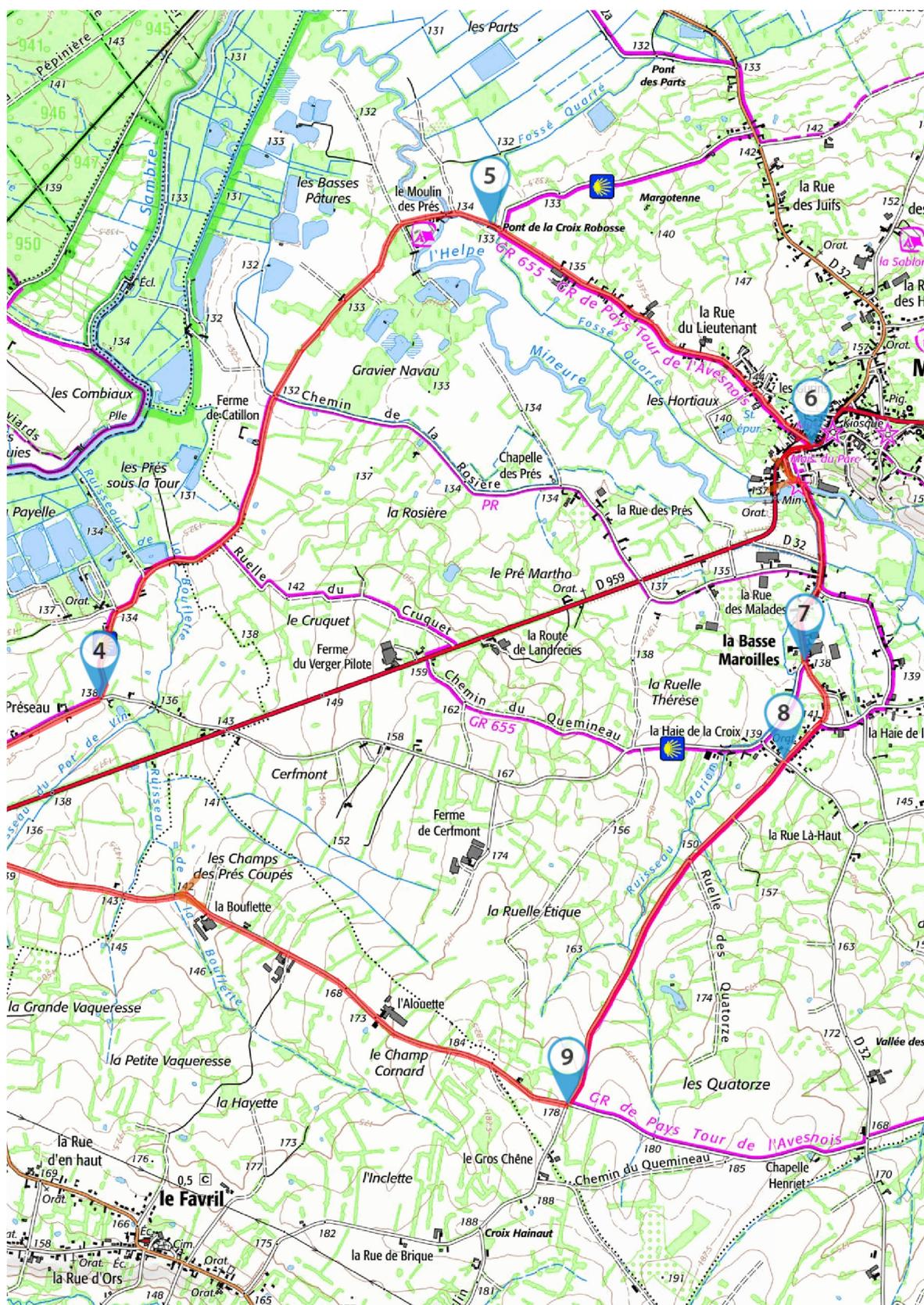
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.